
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 7 octobre 2019 à 19 h 05
Centre de loisirs et d'animation culturelle de Guybourg, 1905, rue de Cadillac**

PRÉSENCES :

Monsieur Pierre LESSARD-BLAIS, maire d'arrondissement
Monsieur Éric Alan CALDWELL, conseiller du district d'Hochelaga
Madame Laurence LAVIGNE LALONDE, conseillère du district de Maisonneuve-Longue-Pointe
Madame Karine BOIVIN ROY, conseillère du district de Louis-Riel
Madame Suzie MIRON, conseillère du district de Tétéreaultville

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Serge VILLANDRÉ, directeur d'arrondissement
Monsieur Pierre-Paul SAVIGNAC, directeur de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
Monsieur Daniel SAVARD, directeur de la Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social
Monsieur Richard GAGNON, chef de division des études techniques
Madame Constance LAUZON, chef de division relations avec les citoyens et communications
Madame Dina TOCHEVA, secrétaire d'arrondissement
Madame Annick BARSALOU, secrétaire d'arrondissement substitut

Et

Monsieur Salvatore BAIAMONTE, lieutenant du poste de quartier 23

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES :

Environ 75 citoyen(ne)s.

Ouverture de la séance.

Monsieur Pierre Lessard-Blais, maire d'arrondissement, déclare la séance ouverte à 19 h 29.

CA19 27 0290

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement.

Il est proposé par Pierre LESSARD-BLAIS

appuyé par Suzie MIRON

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

Présentation du budget de fonctionnement 2020 et période de questions des citoyens sur le budget.

Johanne Gaumont La citoyenne aimerait savoir si la présentation de ce soir sera disponible sur le site internet de l'arrondissement.

Le maire répond à la citoyenne.

Vital Ménard Le citoyen aimerait savoir si l'arrondissement a prévu des améliorations au réseau routier qui est généralement en piètre état.

Le maire répond au citoyen.

Marie-Claude Allard La citoyenne aimerait savoir quelle proportion du budget est dédiée à la salubrité des logements.

Messieurs Pierre-Paul Savignac, Éric Alan Caldwell et madame Karine Boivin Roy répondent à la citoyenne.

Sylvain Clermont Le citoyen aimerait avoir une description de l'équipe dédiée au verdissement et à l'entretien des parcs ainsi que la brigade canine.

Le maire répond au citoyen.

Magdalena Swiderska La citoyenne aimerait savoir si l'arrondissement a prévu une portion de son budget pour réparer ou changer les conduites d'eau vétustes qui se brisent régulièrement dans certains secteurs.

Le maire répond à la citoyenne.

Johanne Gaumont La citoyenne voudrait savoir ce que fait l'arrondissement pour améliorer la circulation lors des travaux sur le réseau routier.

Le maire répond à la citoyenne.

CA19 27 0291

Présenter, adopter et transmettre au comité exécutif, le budget de fonctionnement 2020 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Il est proposé par Pierre LESSARD-BLAIS

appuyé par Suzie MIRON

Et résolu :

De présenter, d'adopter et de transmettre au comité exécutif, le budget de fonctionnement 2020 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.01 1194627002

Période de questions des membres du conseil.

Aucune question n'est posée.

70.01

Levée de la séance.

Considérant que l'ordre du jour est complété, le maire d'arrondissement, monsieur Pierre Lessard-Blais déclare la séance levée à 20 h 01.

70.02

Pierre LESSARD-BLAIS
Maire d'arrondissement

Dina TOCHEVA
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 4 novembre 2019.